

# Les étapes

## 1) Contacter le service parrainage

Envoyez un mail à [cspfra@christshope.org](mailto:cspfra@christshope.org) en précisant que vous souhaiteriez parrainer un enfant. Notre service prendra alors contact avec vous et si des enfants sont disponibles au parrainage, plusieurs vous seront proposés pour que vous puissiez faire votre choix.

## 2) Remplir le formulaire parrainage

Une fois l'enfant choisis, nous vous enverrons un formulaire à remplir. Vous devrez renseigner vos coordonnées complètes, le nom de l'enfant à parrainer avec son numéro d'enregistrement, le montant mensuel de votre parrainage (à partir de 40 € minimum et si vous souhaitez couvrir 100% du parrainage, 75 €).

## 3) Faire un premier paiement et mettre en place le virement permanent

Pour qu'un parrainage soit officiellement validé, un premier paiement est nécessaire. Ce paiement peut être fait par virement ou par chèque. Dès réception du formulaire et du premier paiement, votre parrainage sera effectif.

## 5) Félicitations, vous êtes parrain !

Dès que vous recevez la confirmation, vous êtes officiellement parrain (ou marraine) ! Lisez attentivement le livret parrainage reçu. Puis vient le moment d'écrire votre première lettre à votre filleul(e) afin de vous présenter. N'hésitez pas à joindre des photos dans votre courrier, les enfants les apprécient particulièrement !

